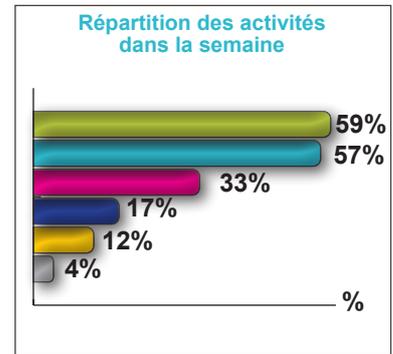
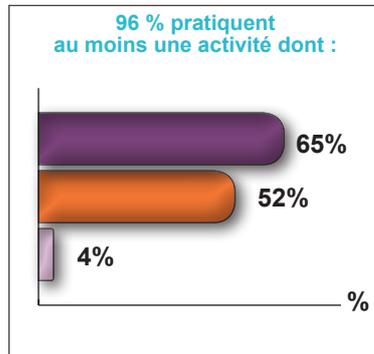


> 1. PRATIQUE ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES OU ARTISTIQUES

■ Dans la commune	61
■ Hors commune	49
■ Pas d'activités	4
<hr/>	
■ Soir après les cours	51
■ Samedi matin	15
■ Samedi après-midi	11
■ Mercredi matin	30
■ Mercredi après-midi	53
■ Aucune réponse	4



Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples

> 2. QUELLE ORGANISATION DE LA JOURNÉE VOUS SEMBLE LA PLUS ADAPTÉE POUR VOTRE ENFANT

■ Enseignement jusqu'à 15h45 puis 3/4 d'h d'activités péri-éducatives	48
■ Activités péri-éducatives plus longues (1h et 1/2) 2 jours par semaine uniquement	22
■ Pas de préférence	24



> 3. LES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES NON OBLIGATOIRES POURRONT ÊTRE FACTURÉES, SOUHAITEZ-VOUS Y INSCRIRE VOTRE ENFANT

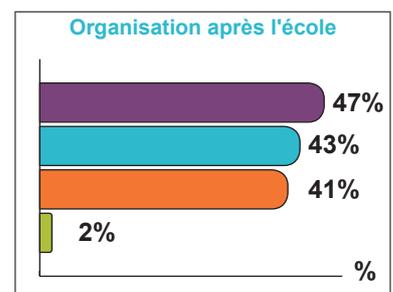
■ Oui	51
■ Non	22
■ Ne se prononcent pas	21

Facturation des activités péri-éducatives



> 4. DANS LE CAS OÙ LES ENFANTS TERMINERAIENT LEURS COURS PLUS TÔT DANS L'APRÈS-MIDI (HORS MERCREDI) QUEL MODE DE PRISE EN CHARGE SERIEZ-VOUS AMENÉS À PRIVILÉGIER ?

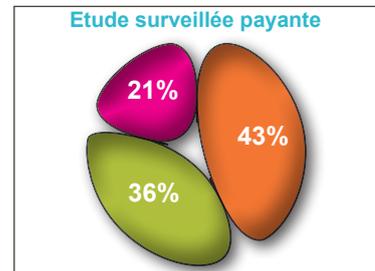
■ Récupération de mon enfant après les cours	40
■ Inscription de mon enfant à la garderie	44
■ Activités associatives extrascolaires dont les horaires seront avancés	39
■ Ne se prononcent pas	2



Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples

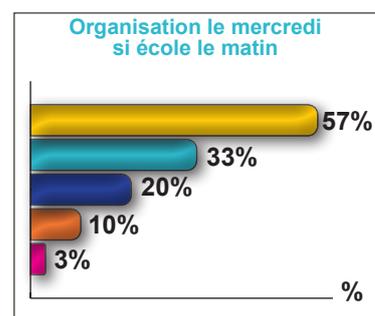
> 5. SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ PAR LA MISE EN PLACE D'UNE ÉTUDE SURVEILLÉE PAYANTE APRÈS L'ENSEIGNEMENT POUR LES ENFANTS EN ÉLÉMENTAIRE ?

■ Oui	40
■ Non	34
■ Ne se prononcent pas	20



> 6. SI VOTRE ENFANT A CLASSE LE MERCREDI MATIN, QUEL MODE DE GARDE SERIEZ-VOUS AMENÉS À PRIVILÉGIER ?

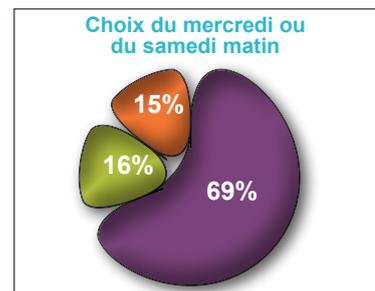
■ Inscription de mon enfant à la garderie périscolaire avant l'école	9
■ Récupération de mon enfant après la classe	54
■ Récupération de mon enfant après le déjeuner	19
■ Inscription de mon enfant au centre de loisirs, l'après-midi	31
■ Ne se prononcent pas	3



Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples

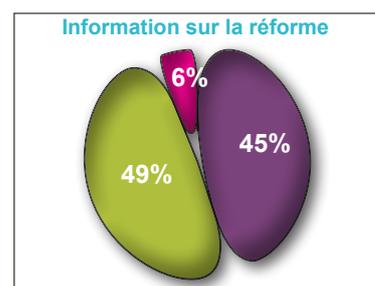
> 7. PRÉFÉREZ-VOUS QUE VOTRE ENFANT AIT ÉCOLE :

■ Le mercredi	65
■ Le samedi	15
■ Sans préférence	14



> 8. ESTIMEZ-VOUS AVOIR SUFFISAMMENT D'INFORMATION SUR LA RÉFORME ET SES CONSÉQUENCES ?

■ Oui	42
■ Non	46
■ Ne se prononcent pas	6



> 9. PRINCIPALES REMARQUES OU SUGGESTIONS FAITES :

- Quelles sont les activités prévues ?
- Il est important de regarder le temps libéré en 2 x 1h30 afin de proposer des activités intéressantes que l'on ne peut pas proposer en 45 mn
- Est soulevé plusieurs fois le coût que représenteront les activités et la garderie pour la famille (double frais)
- Problème : qui amène les enfants du centre de loisirs aux activités de Temps Libre
- Proposition : cours d'anglais sur le temps libéré
- Problème : les enfants de parents divorcés ont besoin de leur samedi
- Partialité du questionnaire